

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Agent

Concours externe 2005-2006

ANNALES

ASSEMBLÉE NATIONALE
Service du Personnel
233 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 01.40.63.98.98
www.assemblee-nationale.fr/concours



ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Inscrits	Présents	Présélectionnés	Admissibles	Admis
12126	7922	444	121	32 + 3*

*sur liste complémentaire

NIVEAU D'ÉTUDES DES CANDIDATS ADMIS

Brevet des collèges	: 1	DEUG	: 1
CAP / BEP	: 4	Licence	: 2
Baccalauréat	: 13	Maîtrise	: 6
BTS	: 2	DEA/CAPES	: 3
DUT	: 2	Autres	: 1

ÉPREUVE DE PRÉSÉLECTION

- 1/ [Annexe 1](#) - Questionnaire à choix multiple (durée : 1 h 30) - *Extraits*

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- 2/ - Notation par le jury du dossier scolaire et professionnel (coeff. 3)
- 3/ [Annexe 2](#) - Épreuve de compte rendu (durée : 1 h 00 - coeff. 1)
- 4/ [Annexe 3](#) - Épreuve de mathématiques appliquées (durée : 2 h 00 - coeff. 1)
- 5/ [Annexe 4](#) - Questionnaire d'éducation civique (durée : 1 h 30 - coeff. 1)

ÉPREUVES D'ADMISSION

- 7/ - **Entretien individuel comportant notamment des tests psychotechniques** (*coeff. 2*)
- 8/ - **Oral obligatoire** destiné à vérifier les qualités d'expression, de présentation et les motivations des candidats (*durée : 20 minutes - coeff. 4*)
- 9/ - **Épreuve facultative orale de langue vivante** : cette épreuve consiste en une conversation dans la langue choisie par le candidat parmi les langues suivantes : allemand, anglais, espagnol et italien (*durée : 15 minutes - coeff. 1*). Seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus
- 10/ - **Épreuve facultative de sport** (100 m – 1000 m – lancer de poids ; *coeff. 1*). Seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus

ASSEMBLÉE NATIONALE
CONCOURS D'AGENT DES SERVICES 2005

ÉPREUVE DE PRÉSÉLECTION

Questionnaire à choix multiple
(durée : 1 heure 30)

☞ Extraits de l'épreuve de questionnaire à choix multiple comprenant 100 questions ☞

IL N'Y A QU'UNE SEULE BONNE RÉPONSE PAR QUESTION.

Système de notation :	une bonne réponse	:	+ 1 point
	une réponse fausse	:	-1/2 point
	plusieurs réponses	:	-1/2 point
	pas de réponse	:	0 point

La note obtenue à cette épreuve ne sera pas prise en compte dans le total ultérieur des points.

1.) Aux $\frac{2}{5}$ d'une somme d'argent, on ajoute $\frac{1}{7}$ de la même somme. La fraction de la somme est alors :

A. $\frac{3}{12}$

B. $\frac{19}{35}$

C. $\frac{15}{19}$

D. $\frac{18}{35}$

2.) Édouard Balladur a été :

- A. Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing
- B. Premier ministre de la première cohabitation
- C. Premier ministre de la deuxième cohabitation
- D. Premier ministre de la troisième cohabitation

3.) Quel pays organisera la coupe du monde de rugby en 2007 ?

- A. La Nouvelle-Zélande
- B. La France
- C. Les États-Unis
- D. L'Italie

10.) CIL en chiffres romains s'écrit en chiffres arabes :

- A. 151
- B. 490
- C. 51
- D. 149

17.) Le SMIC horaire était égal à 6,41 € en 2000 et à 6,67 € en 2001. Son pourcentage d'augmentation entre l'année 2000 et l'année 2001 est de :

- A. 2,6 %
- B. 4 % environ
- C. 1,04 % environ
- D. 0,4 % environ

19.) En quelle année a eu lieu la guerre du Golfe ?

- A. 1991
- B. 1990
- C. 1989
- D. 1992

22.) Dans le cadre du nouveau dispositif de l'assurance-maladie, chaque assuré devra choisir :

- A. Un médecin traitant, spécialiste
- B. Un médecin traitant, généraliste
- C. Un médecin traitant, généraliste ou spécialiste
- D. Un médecin traitant généraliste et spécialiste

24.) Parmi les nombres $5-2\pi$, $5-3\pi$, $5-5\pi$ et $5-4\pi$, celui dont le carré est le plus grand est :

- A. $5-2\pi$
- B. $5-3\pi$
- C. $5-4\pi$
- D. $5-5\pi$

25.) Le drapeau européen comprend douze étoiles dorées. Le chiffre douze symbolise aujourd'hui :

- A. Les douze États de la communauté européenne au moment de l'adoption du drapeau
- B. La paix
- C. L'unité et la coopération
- D. L'harmonie et la plénitude

32.) Quelle est la terre la plus au sud ?

- A. Le pôle Sud
- B. Le cap de Bonne Espérance
- C. Le cap Horn
- D. Le détroit de Gibraltar

33.) Au pas cadencé, un homme effectue 120 pas de 0,75 m à la minute. Sa vitesse à l'heure est de :

- A. 7,2 km/h
- B. 9 km/h
- C. 5,40 km/h
- D. 4,5 km/h

36.) Qu'est-ce que le CAC 40 ?

- A. Le consortium regroupant les 40 plus grosses fortunes privées de France
- B. L'indice boursier parisien composé de 40 valeurs faisant partie des plus grosses capitalisations du pays
- C. La réunion annuelle des 40 pays les plus industrialisés de la planète
- D. Une monnaie

37.) Le nombre 380 s'écrit :

- A. Trois cents quatre-vingts
- B. Trois cents quatre-vingt
- C. Trois cent quatre-vingts
- D. Trois cent quatre-vingt

43.) Dans un triangle isocèle, l'angle au sommet mesure 43°. Les deux autres angles mesurent :

- A. 68°30'
- B. 68°5'
- C. 68,30 °
- D. 86°

61.) Trouvez l'intruse :

- A. La Guadeloupe
- B. La Martinique
- C. La Réunion
- D. La Nouvelle Calédonie

75.) Le carré de 12 345 est :

- A. 152399023
- B. 152399024
- C. 152399025
- D. 1523999026

78.) On parle de rupture de charge dans l'organisation des transports de marchandises quand il y a :

- A. Une surcharge pondérale
- B. Un changement de mode de transport
- C. Une élévation considérable des coûts de transport
- D. Une perte de marchandises périssables

97.) Qui peut-on considérer comme l'un des pères fondateurs de la Constitution de 1958 ?

- A. Valéry Giscard d'Estaing
- B. Michel Debré
- C. Guy Mollet
- D. René Coty

99.) Paul-Émile Victor est connu pour ses explorations françaises :

- A. En Égypte
- B. En Afrique Noire
- C. En Arctique et en Antarctique
- D. En Asie

[Retour sommaire](#)

<p style="text-align: center;">CONCOURS D'AGENT DES SERVICES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ❖ 2005 ❖</p>

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Épreuve consistant à rendre compte

(durée : 1 heure – coeff. : 1)

Agent en poste devant une salle de réunion au 2ème sous-sol du Palais-Bourbon, vous avez été confronté(e) à une situation difficile avec une personne qui devait rencontrer un député dans son bureau. Cette personne ayant fait part au député de son mécontentement sur la façon dont elle aurait été accueillie à l'Assemblée nationale, il vous est demandé de relater dans une note à votre hiérarchie les circonstances dans lesquelles vous avez été amené(e) à intervenir auprès de cette personne.

Après avoir pris connaissance du sujet, les candidats ont assisté à la projection d'un film de quelques minutes.

[Retour sommaire](#)

**CONCOURS D'AGENT DES SERVICES
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
❖ 2005 ❖**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Épreuve de mathématiques appliquées
(durée : 2 heures – coeff. : 1)

L'usage d'une calculatrice ou d'un quelconque outil de calcul automatique n'est pas autorisé.

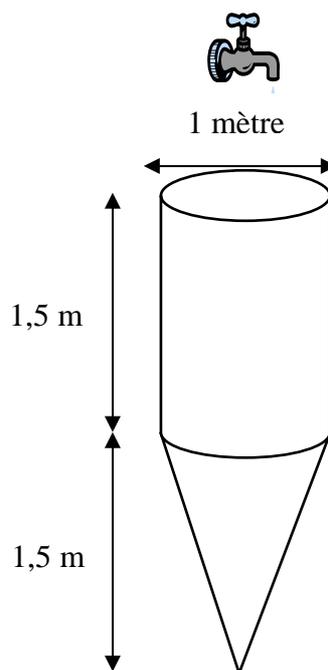
Exercice 1 (8,5 points)

Pour les calculs, prendre : $\pi \approx 3,14$

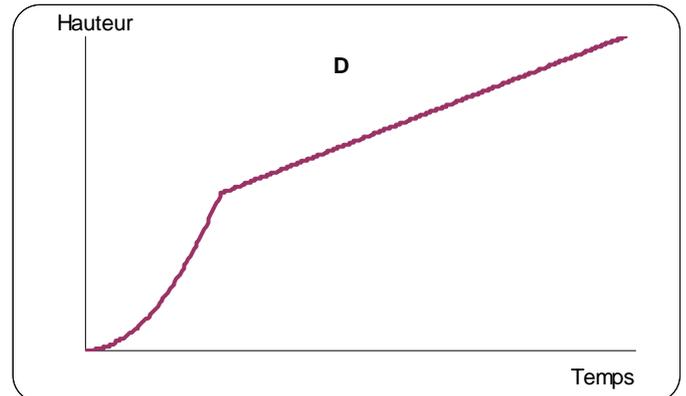
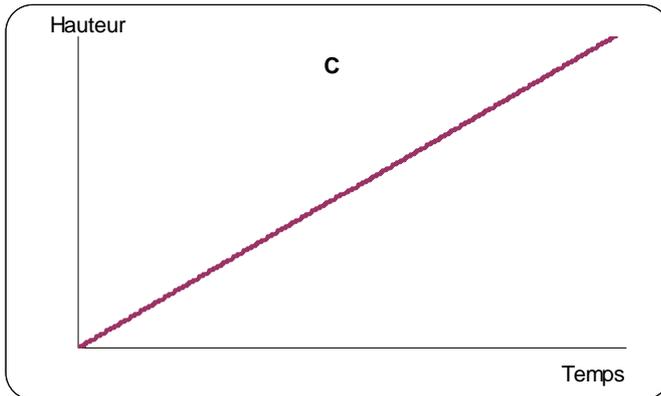
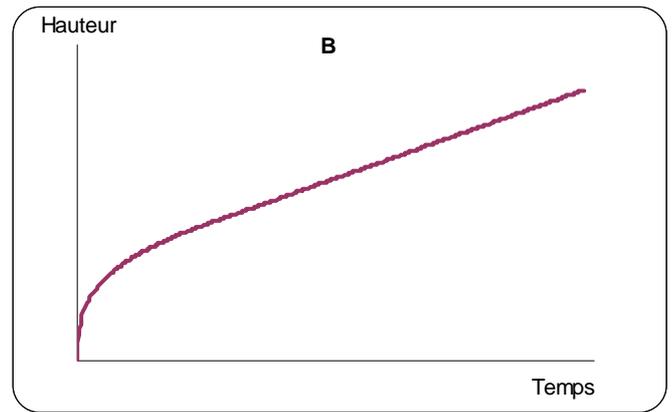
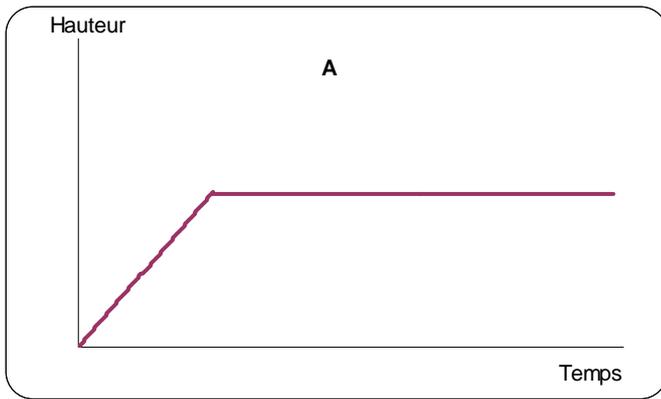
Rappel : Le volume V d'un cône est donné par $V = \frac{1}{3} \times B \times h$ où B est la superficie de la base et h la hauteur.

Un réservoir d'eau a la forme et les dimensions indiquées sur le schéma ci-contre.

Au départ le réservoir est vide.
On le remplit d'eau à raison d'un litre par seconde (excepté dans la cinquième question).



- 1) Calculer, en minutes et secondes, le temps nécessaire pour remplir en totalité le réservoir.
- 2) Calculer, en minutes et secondes, le temps nécessaire pour obtenir, dans le réservoir, une hauteur égale à 2 mètres.
- 3) Calculer, en mètres à 1 cm près, la hauteur d'eau dans le réservoir au bout de :
 - a) 10 minutes de remplissage du réservoir.
 - b) 20 minutes de remplissage du réservoir.
- 4) Préciser sans calcul et en justifiant votre réponse lequel des quatre graphiques suivants illustre la façon dont le niveau d'eau évolue en fonction du temps.



- 5) Dans cette question on remplit le réservoir avec un débit constant et inconnu. Sachant qu'il faut 50 minutes pour remplir en totalité le réservoir, calculer ce débit, en litres par seconde.

Exercice 2 (8,5 points)

Dans une maison d'habitation, la surface au sol d'une pièce est constituée d'un trapèze ABCD rectangle en B et C, de petite base $AB = 6$ m ; de hauteur $BC = 5$ m et de grande base $CD = 10$ m.

Une partie de cette surface sera recouverte de parquet (le salon) et l'autre de carrelage (la salle de séjour).

M est un point du segment [AB], H et G les projetés orthogonaux respectifs de A et M sur la droite (DC). On pose $AM = x$ où x est un réel positif ($0 \leq x \leq 6$).

- 1) Faire une figure en prenant 1 cm pour 1m.
- 2) Exprimer en fonction de x l'aire $f(x)$ de AMGD (salon) et l'aire $g(x)$ de MBCG (salle de séjour). Unité : m^2
- 3)
 - a) Déterminer la valeur de x pour laquelle le salon et la salle de séjour ont la même aire.
 - b) Quelle est cette aire commune ?
- 4)
 - a) Représenter les fonctions f et g dans un repère orthogonal. Unités : en abscisse, 2 cm pour 1 m et en ordonnée, 1 cm pour 5 m^2 .
 - b) Résoudre graphiquement la question 3) (justifier votre réponse).
- 5) Pour cette question, $x = 1$.
 - a) Déterminer par le calcul l'aire du salon AMGD et celle de la salle de séjour MBCG. Faire apparaître ces valeurs sur le graphique.
 - b) Le salon est revêtu de parquet au prix de 50 €/m². L'artisan accorde une remise de 5 %. Calculer le coût, après remise, du parquet.
 - c) La salle de séjour est recouverte de carrelage. L'artisan accorde une remise de 8 %. Le coût, après remise, du carrelage est de 874 €. Calculer le prix d'un mètre carré de carrelage avant réduction.
 - d) Quelle est, en pourcentage, la remise moyenne effectuée sur l'ensemble des revêtements de sol ?

Exercice 3 (3 points)

Un petit bateau effectue sur un fleuve le service entre deux localités A et B. La localité B se situe à 25,2 km en aval de la localité A. La vitesse du courant est de 3 km à l'heure et elle s'ajoute ou se retranche à la vitesse propre du bateau suivant qu'il descend ou remonte le courant. La durée du trajet de A vers B est les $\frac{3}{4}$ de celle du trajet de B vers A.

- 1) On note v_1 et v_2 les vitesses respectives de A vers B et de B vers A.
 - a) Déterminer le rapport v_1/v_2 en justifiant votre réponse.
 - b) En déduire la vitesse propre du bateau.
- 2) Calculer, en minutes, le retard dû au courant sur la durée du trajet.

[Retour sommaire](#)

<p>CONCOURS D'AGENT DES SERVICES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE</p> <p>❖ 2005 ❖</p>
--

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Questionnaire d'éducation civique

(durée : 1 h 30 – coeff. : 1)

Ce questionnaire porte sur le programme d'éducation civique de la classe de 3^{ème} des collèges de l'enseignement général, publié au *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale en date du 15 octobre 1998, à l'exclusion des points IV et V.

1/ Le référendum national* (8 points)

- a) Donnez une définition précise du référendum. (1 point)
- b) Qui peut décider de l'organisation d'un référendum ? (1 point)
- c) Citez trois articles de la Constitution de la V^e République qui évoquent explicitement la procédure du référendum. (1,5 point)
- d) Présentez sous forme de tableau six exemples de référendum depuis 1958 avec l'année, l'objet et le résultat positif ou négatif de la consultation. (3 points)
- e) Les référendums sont limités à trois sujets sensibles. Lesquels ? (1,5 point)

* *Les points a) à e) ne portent que sur le référendum national. A contrario, ils ne visent ni le référendum local de l'article 72-1 de la Constitution, ni les consultations qui ne sont pas expressément qualifiées de « référendums » par celle-ci.*

2/ Les collectivités locales et leur rôle dans la vie des citoyens français (4 points)

- a) Donnez le nom et le nombre des collectivités pour chaque niveau. (1 point)
N.B. : à l'exclusion des collectivités à statut particulier, des collectivités d'outre-mer régies par l'article 74 de la Constitution et de la Nouvelle-Calédonie.
- b) Les citoyens peuvent prendre part aux responsabilités locales de trois manières. Lesquelles ? (1,5 point)
- c) Citez trois domaines d'intervention partagés entre les collectivités. (1,5 point)

3/ **Quelles sont pour vous les trois fonctions principales d'un député dans la République française ? (3 points)**

4/ **Peut-on parler de citoyenneté européenne ? Pourquoi ? (2 points)**

5/ **Définir : (3 points)**

- L'article 49.3 (1 point)
- Les grands électeurs (0,5 point)
- Les pouvoirs propres du Président de la République (0,5 point)
- La navette (0,5 point)
- L'intérim (0,5 point)

[Retour sommaire](#)